

CAP Agricole Jardinier Paysagiste

Formation en 2 ans



• Métiers :

- Ouvrier qualifié dans le secteur des travaux paysagers
- Agent technique dans les collectivités territoriales

• Objectifs :

- **Obtenir** un diplôme de niveau V,
- **Poursuite d'études** :
 - Bac pro aménagements paysagers
 - BPA travaux d'aménagements horticoles (formation continue ou apprentissage)
- **Acquérir** une capacité professionnelle pour s'insérer dans la vie active
- **Bénéficier d'un suivi** personnalisé tenant compte du projet de l'élève (PPJ)
- **Bénéficier d'un environnement** éducatif

• Examens :

- Contrôles en cours de formation
- Epreuves terminales

• Profil

- Admission après une 3^e
- Admission après une 3^e prépa-pro, SEGPA, ULIS

• Contenu de la formation

Enseignement général

- Expression française & communication
- Mathématiques
- Education physique, santé & sécurité, monde actuel
- Langue vivante anglais ou espagnol (facultatif)

Enseignement professionnel

Théorie et pratique en création et en entretien

- 1 semaine de stage collectif
- 11 semaines de stage en entreprise
- 1 module d'approfondissement professionnel
- Des visites chez les professionnels
- Des sorties et voyages pédagogiques

• Coursus :

Terminale CAP

→ Obtention
du CAP Agricole
Jardinier-Paysagiste
en contrôle continu
et épreuves terminales

1^{ère} CAP



DEPUIS 1866